

CHAPITRE IV

LA SOCIÉTÉ DES SENTIERS

DES GORGES DE L'AREUSE

C'est à Fritz Berthoud que revient l'honneur d'avoir songé le premier à l'établissement d'un sentier dans le Gor de Brayes. En sa qualité de président de la Société du Musée de Fleurier, il avait pris une part active à la construction d'un chemin délicieusement pittoresque au travers de la Pouëta-Raisse, et chaque fois qu'il descendait à Colombier chez ses parents, il évoquait le tableau des splendeurs que révélerait pareillement à nos populations l'ouverture d'une voie d'accès dans les régions inconnues des Gorges de l'Areuse.

Le pont des Clées existait à l'état plus ou moins rudimentaire depuis un temps immémorial, et c'est probablement sa reconstruction que rappelle la date de 1864 gravée sur un rocher du voisinage¹. Il mettait en communication directe les habitants des Métairies avec ceux de Trois-Rods ou de Chambrelien. Quelques promeneurs avaient osé s'aventurer, non sans danger, sur une corniche rocheuse dominant la rivière et naissant vers cette passerelle. Ils pénétraient ainsi dans le sombre canyon du Gor et revenaient de cette équipée enthousiasmés par l'étrange beauté du site.

Ce fut donc à l'instigation de Fritz Berthoud que se fonda, en 1874, à Colombier et à Boudry, sous la présidence de M. Eug. Berthoud, une société visant à la création d'un sentier dans ces mystérieux parages.

¹ Au même endroit une plaque commémorative porte l'inscription suivante : « Ce sentier, commencé en mai 1874 sous l'initiative de Eug. Berthoud et Paul Barrelet, a été exécuté avec l'aide des comités de Colombier et de Boudry et terminé avec le concours généreux de M. Ph. Suchard en 1878. »

Les travaux débutèrent aussitôt. Pour faire face aux frais, le comité fit donner durant l'hiver de 1874 à 1875 une série de conférences, puis il organisa à Colombier, avec l'aide des dames, une « vente » qui produisit 1447 francs. D'autre part, la commune de Boudry offrait gratuitement le bois nécessaire à l'entreprise.

On choisit comme tracé du chemin la corniche rocheuse dont il vient d'être question. Elle fut élargie, aplanie et pourvue d'une bonne balustrade. Une seconde passerelle fut jetée au travers du Gor et le sentier prolongé, dans l'année 1875, jusqu'à la Baume du Four¹. L'inauguration de ce premier tronçon fut célébrée par une



L'ancien Chalet des Clées.

fête champêtre au Pré des Clées, le 26 septembre 1875. Un nombreux public avait répondu aux appels des journaux. Cette foule, mise en gaité par un temps radieux, folâtra tout l'après-midi sur la pelouse, prenant part avec entrain à toutes sortes de divertissements et remplissant avec bonne humeur l'escarcelle du comité. Parmi les assistants se trouvait Philippe Suchard. Cette fête populaire sous un brillant soleil, la beauté du site, les souvenirs qu'évoquait pour lui ce Pré des Clées, qu'il avait fauché dans sa jeunesse, comme le rappela avec humour l'un des orateurs de la journée, l'enthousiasmèrent et l'engagèrent à prendre sous son égide l'œuvre commencée.

¹ Fritz Berthoud a publié, dans le *Rameau de Sapin* (1875), quelques pages charmantes sur ce premier sentier. Elles sont illustrées par Aug. Bachelin, essentiellement d'après des vues d'Albert Vouga, qui, dans un grand nombre de dessins malheureusement introuvables aujourd'hui, rendit avec un réel bonheur le caractère romantique des paysages des Gorges de l'Areuse.

L'année suivante, il faisait construire le chalet des Clées sur la façade duquel on lisait en grandes lettres : *Tempérance*, et dont les recettes, s'ajoutant à celles de la fête d'inauguration¹, permirent de pousser le sentier jusqu'au Champ du Moulin². En 1878, Ph. Suchard édifiait dans ce hameau l'hôtel du *Sentier des Gorges* qui formait comme le pendant de son pavillon des Clées.

Le principal était fait; malheureusement dans une région aussi tourmentée les causes de détérioration sont multiples. En 1883 déjà, les ravines, les éboulements et les inondations avaient détruit le chemin sur plusieurs points. Les balustrades et les ponts de bois dans ces gorges humides s'étaient rapidement pourris et menaçaient ruine. Il fallut aviser sans retard. Le 24 mars 1884, l'ancien comité de Colombier se reconstituait et décidait une nouvelle « vente ». Organisée à Colombier, avec le concours de la Société du Musée de l'Areuse, à Boudry, et des dames de ces deux localités, complétée par un concert et par une loterie, elle produisit 5000 francs. Ces fonds servirent aux réparations et entre autres au remplacement des trois ponts de bois par de solides passerelles en fer. Il fut encore possible d'ouvrir le petit sentier qui monte du pont de Vert à la grotte de ce nom, et de le prolonger jusqu'à la Prise de Pierre afin de faciliter l'accès de la gare de Chambrelieu.

L'achèvement du premier sentier avait fait surgir l'idée d'établir une voie pareille pour raccorder le Champ du Moulin à Noiraigue. Ce projet intéressait surtout le Val de Travers où se fondait, en 1878, la *Société anonyme du Sentier des Gorges* ayant pour but la continuation des travaux des comités de Colombier et de Boudry. Elle déposa un registre à l'hôtel du Champ du Moulin et y consigna un appel aux visiteurs concluant par ces lignes : « Le propriétaire de l'hôtel du Champ du Moulin aura le plaisir d'offrir aux touristes et promeneurs, comme à son chalet du Pré des Clées, la tasse traditionnelle de chocolat accompagnée d'une petite miche de pain, pour les encourager à délier généreusement les cordons de leurs bourses. » En cinq ans 3200 francs furent ainsi recueillis. Le sentier entrepris dès la première année était achevé et inauguré le 12 septembre 1880; il coûta fr. 3119,70. C'est le chemin de la rive droite qui passe par la Petite Joux³.

En 1886, les travaux hydrauliques commencés dans le vallon du Champ du Moulin attirèrent une foule de visiteurs. L'administration du chemin de fer du Jura-Neuchâtelois, frappée du nombre croissant des promeneurs qui descendaient à Chambrelieu pour gagner les Gorges de l'Areuse, songea à leur faciliter l'accès de la contrée, en reliant directement cette gare à celle du Champ du Moulin. A l'instigation de cette compagnie un comité se forma à Neuchâtel pour rétablir l'ancien Sentier des Etudes tracé autre vers de la côte des Puries, pour les opérations de nivellement du chemin de fer Franco-Suisse, mais qui avait presque disparu faute d'usage. Une souscription organisée dans tout le canton rapporta fr. 3935,80. Le Sentier bleu fut ainsi

¹ Les recettes de la fête d'inauguration du 25 septembre 1875 se montèrent à fr. 2349,55.

² Les souscriptions ainsi recueillies se montèrent, en 1876 à 2500 fr., en 1877 à 3000 fr., en 1878 à 1500 fr. En 1878, M. Ph. Suchard autorisa dans son chalet la vente du vin au profit du comité du sentier.

³ Les travaux consistèrent surtout à améliorer d'anciennes carrières.

construit et put être inauguré le 11 juillet 1886. Les dépenses se montèrent à fr. 3491,36. On disposa du solde pour l'amélioration du chemin de Chambrelieu au pont de Vert.

En 1886, trois sociétés distinctes avaient donc coopéré à l'œuvre des sentiers des Gorges de l'Areuse et accompli leur tâche en toute indépendance. Mais les ressources étaient épuisées et l'appui de Ph. Suchard avait pris fin avec sa mort, survenue le 14 janvier 1884. Il fallait néanmoins songer à l'entretien du réseau. Le comité de Neuchâtel prit l'initiative de fondre les trois groupes en un seul. C'est ainsi que dans une séance des comités réunis, tenue à Auvernier le 4 novembre 1886, fut fondée la *Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse*, qui dès lors préside aux destinées des voies de communication de la région. Des principes simples et judicieux, dont l'expérience a sanctionné l'efficacité, furent adoptés dès l'origine. La société se recrute dans tout le canton¹ et se compose des personnes de bonne volonté qui acquittent annuellement une cotisation d'un franc. Elle est administrée par un comité de 19 membres, que nomme tous les trois ans l'assemblée générale des sociétaires. Ce comité comprend quatre délégués par district pour ceux de Neuchâtel, de Boudry et du Val de Travers; un délégué de chacun des districts du Val de Ruz, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, enfin quatre membres choisis sans désignation de lieu. Il élit son bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un caissier, d'un secrétaire et d'un directeur des travaux. Chaque année l'assemblée générale, convoquée le plus souvent au Champ du Moulin, entend les rapports du comité. Chaque année aussi, des collecteurs bienveillants, et au dévouement desquels la société doit en grande partie sa prospérité, se chargent de recueillir les cotisations et de distribuer à titre de quittance une carte de sociétaire, à laquelle le comité s'est toujours attaché à donner quelque intérêt².

Nous ne pouvons retracer ici qu'un tableau très sommaire de l'activité de la société depuis sa fondation.

Le sentier du Champ du Moulin à Noiraigue s'élevait à cent mètres au-dessus du niveau de l'Areuse pour s'abaisser ensuite. Le comité songea à le remplacer par une

¹ Elle comprend même un groupe de sociétaires très fidèles à Pontarlier.

² Voici la liste des cartes de sociétaire qui ont été distribuées jusqu'ici :

1887. Carte à la plume des sentiers en aval du Champ du Moulin. (Dessin de P. Bouvier.)

1888. Carte des Gorges de l'Areuse au 1 : 25 000. (Report sur pierre de l'Atlas Siegfried.)

1889. Vue du Champ du Moulin et du Creux du Van. (Dessin de O. Huguenin.)

1890. Carte horaire.

1891. Même carte qu'en 1888. Chemins et forêts tirés en couleur.

1892. Vue du Creux du Van. (Phototypie Attinger.)

1893. Billet de tombola. Les porteurs des numéros sortis au tirage ont droit à un exemplaire de la brochure de Fritz Berthoud : *Le Sentier des Gorges de l'Areuse*. (Extrait du *Rameau de Sapin*, 1875.)

1894. Vue du Saut de Brot. (Dessin de P. Bouvier.)

1895. Même carte qu'en 1887, en 2^{me} édition augmentée.

1896. Vue du Gor de Brayes. (Dessin de W. Racine.)

1897. Bon pour la Carte au 1 : 15 000.

1898. Carte des Gorges de l'Areuse au 1 : 15 000 par Maurice Borel et Aug. Dubois.

1899. Croquis des sentiers avec leurs couleurs figuratives.

1900. Vue de la vallée du Champ du Moulin. (Office de photographie V. Attinger.)

1901. Prospectus illustré de la présente publication.

voie plus directe longeant la rivière et donnant accès dans la cluse du Saut de Brot. Les travaux rencontrèrent de nombreuses difficultés. Il fallut en outre négocier avec la compagnie du Jura-Simplon, car en amont du Plan de l'Eau il devenait impossible de tracer le chemin ailleurs que sur ses terrains, et, du pont de la Baleine au Furcil, autre part que sur la voie ferrée même. Ce nouveau sentier fut inauguré le 23 août 1891.

Durant la période de construction des aqueducs et des usines, les tracés du comité furent incessants. A force d'insistance, il réussit à empêcher que certains tronçons ne fussent momentanément interdits à la circulation.

Jusqu'en 1897, la société avait toujours fait fond sur ses seules ressources. Mais les travaux qui s'achevaient laissèrent les chemins dans un état de bouleversement complet. De plus, les sentiers créés à l'origine pour l'unique agrément des promeneurs allaient désormais devenir des voies de communication indispensables au service des usines et, par là même, exiger en toute saison des soins d'entretien continus. Ces circonstances, développées dans le Rapport de 1897, poussèrent le comité à adresser aux communes intéressées, à l'Etat et aux compagnies de chemin de fer, des demandes de subvention qui lui permirent de remettre en bon état et sans délai tous les sentiers de la région. Ces subsides furent accordés avec empressement et s'élevèrent à plus de 10,000 francs ¹.

Voici les ouvrages les plus importants auxquels cette somme fut affectée :

1^o Déplacement du Sentier rouge de Combe Garot au Champ du Moulin. Du pont de la Verrière à la passerelle de Cuchemanteau, il est reporté sur la rive gauche ;

2^o Construction d'un pont de pierre au Saut de Brot, pour remplacer la passerelle de fer écrasée par un bloc tombé des rochers surplombants ² ;

3^o Exhaussement du tablier dans le voisinage du Plan de l'Eau et suppression des escaliers sur ce tronçon ;

4^o Construction du Sentier jaune ;

5^o Construction du sentier de Tablette, portion terminale du Sentier vert, avec l'appui de la compagnie du Jura-Neuchâtelois et de la commune de Rochefort ;

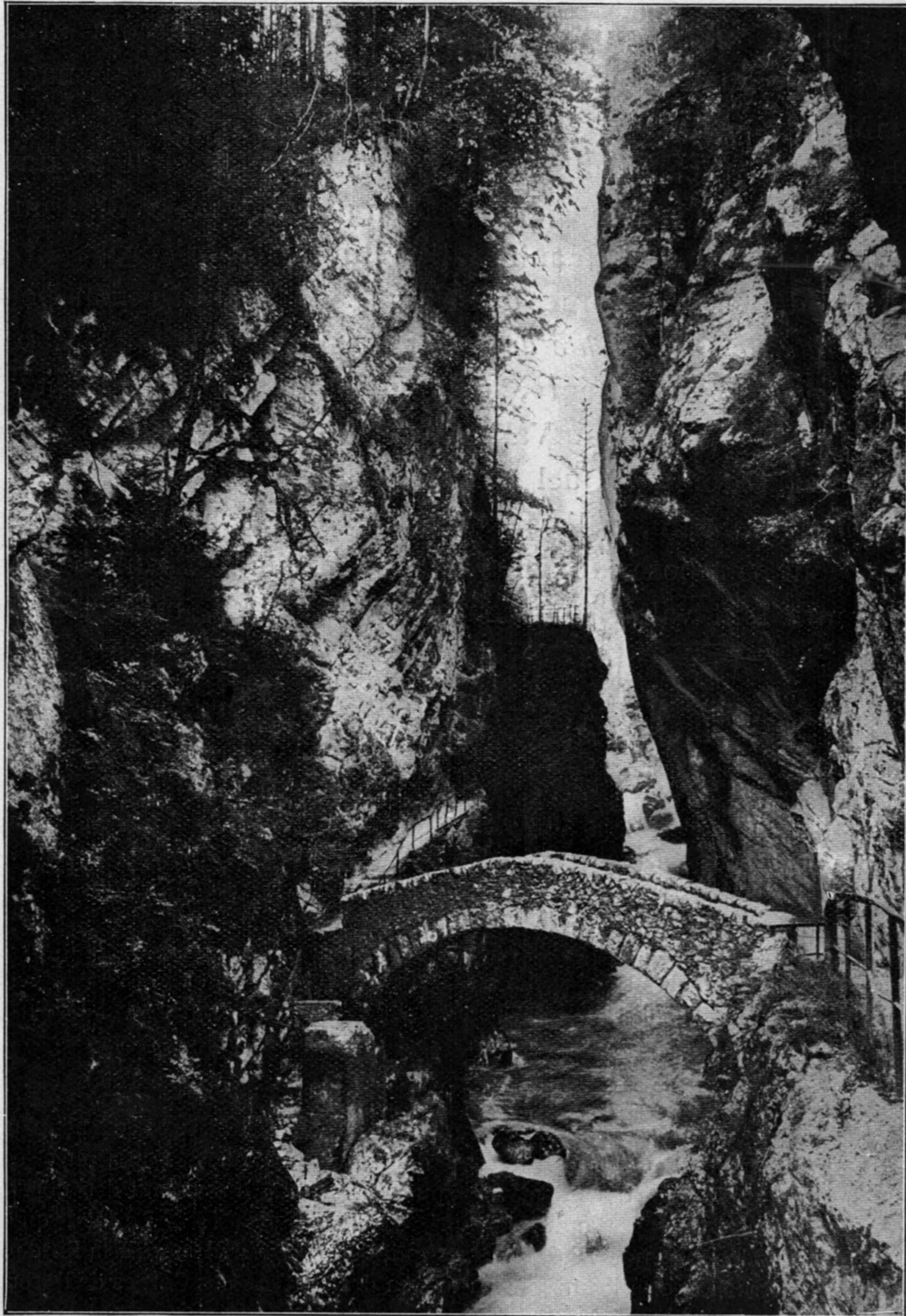
6^o Pose d'indicateurs des chemins, et signalement de ceux-ci par des traces de couleur.

Depuis l'année 1900, le cantonnier de la société est engagé à l'année et consacre tout son temps à l'entretien des 16 kilomètres du réseau. Il est tenu d'assurer la viabilité des chemins principaux, même en hiver, à cause du service des usines. Les charges nouvelles résultant de cette obligation sont, à vrai dire, compensées par les allocations annuelles que servent au comité les administrations qui font usage des sentiers. Parmi les astringences auxquelles le cantonnier est encore soumis, il faut

¹ Les administrations qui participèrent à la formation de ce capital sont : l'Etat de Neuchâtel, les communes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, de Boudry, de Noiraigue, de Brot-Dessous, l'Entreprise des forces motrices du Val de Travers, les compagnies du Jura-Simplon et du Jura-Neuchâtelois, la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel, et la Société du Parc du Creux du Van.

² Ce pont est le quatrième que la Société édifie en cet endroit. Le premier fut emporté par une crue, le deuxième détruit sans doute aussi par des blocs détachés des hauteurs. — Notons encore parmi les grosses dépenses la pose de plusieurs centaines de mètres de balustrades en fer.

relever le service de surveillance et de police, l'obligation de veiller à la conservation des blocs erratiques, de s'opposer aux actes de vandalisme qui pourraient être commis aux dépens de la flore, de prendre garde à ce qu'aucune coupe de bois ou de sous-bois ne soit pratiquée dans une zone de 15 mètres de largeur s'étendant de chaque



Le Pont inférieur du Saut de Brot.

côté du Sentier rouge, mesure éminemment louable, consentie sur les instances du comité par la commune de Boudry¹, et qui aura entre autres pour heureux effet d'assurer la conservation de l'admirable décor végétal du Gor de Brayes.

On le voit, la société n'étend pas sa sollicitude à des questions de voirie seulement;

¹ Par décision du 14 juillet 1897.

elle s'est aussi donné pour tâche de faire de la contrée une sorte de « parc national » et, dans la mesure du possible, elle lutte avec un soin jaloux contre tout ce qui peut en altérer le charme.

L'œuvre accomplie jusqu'à ce jour a donc été presque entièrement le fruit de l'initiative privée, à laquelle notre pays est redevable de tant de créations utiles. Aujourd'hui les promeneurs, qui de surprise en surprise parcourent aisément et en toute sécurité ce pays mouvementé, se doutent à peine qu'il était naguère en grande partie inaccessible.

Les Neuchâtelois sont peu démonstratifs et, dans notre canton, une bienveillante indifférence tient lieu souvent d'une approbation plus bruyante. On trouvera donc plus facilement hors du pays quelque manifestation du plaisir qu'éprouvent les visiteurs à parcourir si commodément les Gorges de l'Areuse. C'est ainsi qu'on peut lire dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* les lignes suivantes¹: « Il faut voir ce que nos voisins ont fait en ce genre, un peu partout, mais tout près de nous, par exemple, de l'autre côté du Jura, au Val de Travers, entre Noiraigue et Boudry. Comme c'est simple et bien entendu! Quel joli et pittoresque sentier, quelle promenade charmante il permet de faire, à l'aise et sans fatigue, avec des bancs commodes et si bien entretenus, pour se reposer aux plus beaux-endroits! Et comme ces prévenances envers les voyageurs font valoir non seulement les sites, mais tout le pays et ses habitants²! »

¹ Tome XV, 1894: *Le canyon du Rhône et le lac de Genève*, par G. Bourdon.

² Nous avons cherché à établir le montant des sommes consacrées dès l'origine à la construction et à l'entretien des sentiers des Gorges de l'Areuse. Il ne nous a pas été possible de le reconstituer exactement, les documents que nous avons eus à notre disposition n'étant pas complets. Toutefois, le tableau ci-dessous, dont les chiffres sont sûrs, suffit à donner une idée du développement pris par l'œuvre dont nous avons retracé l'histoire.

Total des sommes payées à l'entrepreneur du sentier de 1875 à 1878	Fr. 13675,50
Produit de la vente de 1884	» 5000,—
Dépenses du comité du Val de Travers	» 3119,70
Dépenses du comité du sentier de Chambrelieu au Champ du Moulin	» 3935,80
Montant des recettes de la Société des sentiers des Gorges de l'Areuse depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'exercice de 1900	» 43510,50
Total	<u>Fr. 69241,50</u>

Ce compte présente une certaine incohérence en ce sens qu'il comprend, pour certains postes, des dépenses de construction seulement, et, pour d'autres, des recettes dont une minime fraction a pu être affectée à des frais d'impression et de publicité. D'autre part, nous n'avons pu reconstituer le montant des dépenses d'entretien qui incombèrent au premier comité, dans les années comprises entre 1878 et 1884. Le total que nous obtenons est inférieur au chiffre réel. C'est donc plus de 70,000 francs qui, dès l'origine et jusqu'à la fin de l'année 1900, ont été recueillis et affectés à la construction et à l'entretien du réseau des sentiers des Gorges de l'Areuse.